



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070030

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 3660
N/REF : 7/07/2024 0H29 C:004980 I:00589
V/REF : 099610 4522

SDC 4/6 Av. Salvador Allende'
C/O REGIE ROLIN ET BAINSON
1 RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : LE SAMOURAI IMMEUBLE
4/6, AVENUE SALVADOR ALLENDE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COULOIR DES CAVES - TRAINASSE EAUX USEES - EAUX VANNES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. P. HUTEAU

CURAGE DE :
- 150 METRES DE TRAINASSE EAUX USEES - EAUX VANNES
- 2 TABOURET(S) EAUX USEES - EAUX VANNES

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1'}{ICHT-revTS1})$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/07/2024

Prix de base du contrat : 1172,44

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage 150 metres de trainasses EU/EV	1/AN	1559,34	1559,34



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 4070030

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

TOTAL H.T.	1559,34
T.V.A. a 10,00%	155,93
TOTAL T.T.C.En EURO	1715,27

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.